

Programme du séjour : 1 nuit et 2 jours Portrait du Mont Sainte Odile – Rando et Photo

Séjour de 1 nuit et 2 jours de rando / formation photographe autour du couvent du Mont Saint Odile. Vous arrivez le jour 1 à 9h15 à l'accueil du Mont Sainte Odile et vous repartez le dernier jour (2) au retour de la rando.

L'hébergement est assuré en hôtel 2 étoiles au cœur de l'abbaye. Chambres doubles ou twin (single en supplément), déjeuners, petit déjeuner, dîner et location de salle inclus.

La prestation se décrit tel que :

Deux jours de randonnée et de formation à la photographie avec un professionnel autour du couvent du Mont Sainte Odile. Maorn fourni l'Accompagnateur-Photographe et assure les réservations hôtelières et les repas.

En bref :

- 1 nuit en hôtel**, chambre twin
- 1 petit déjeuner
- 1 dîner
- 2 déjeuners ou pique-niques
- un moniteur/formateur pour 2 jours
- location de la salle de travail

Séjours

Le Mont Saint Odile est au centre d'un plateau gréseux qui domine l'Alsace du haut de ses 760m d'altitude. Cette forteresse naturelle est occupée par l'Homme depuis plus de 6000 ans semble-t-il. Bien avant la fondation du couvent au VIIème siècle, des hommes ont taillé et assemblé 300 000 blocs de pierre pour former un mur d'enceinte de plus de 10 km. Les constructeurs et les buts de ce « Mur Païen » sont encore bien mystérieux.

Les paysages, le couvent, le Mur Païen et les rochers sculptés par l'érosion offrent des sujets photographiques très variés. Le clou du séjour est le lever du soleil sur la plaine d'Alsace. Le séjour alterne des balades dédiées à la prise de vue avec des séances de théorie en salle ou en extérieur. Si la météo est trop mauvaise, le groupe reste en salle pour un travail plus approfondi sur la théorie et sur ordinateur (les logiciels Adobe Photoshop Elements© et Adobe Photoshop Lightroom© serviront aux démonstrations).

POINTS FORTS :

- Formation avec un photographe professionnel
- Programme constamment adaptés aux demandes des participants
- Variété des sujets à photographier : architecture, sculpture, milieu naturel, intérieur et extérieur
- Hébergement au cœur de l'abbaye
- Salle de travail adaptée

Itinéraires

Jour 1 :

Arrivé au couvent à 9h15. Début de la formation à 9h30.

Après un rappel théorique sur les réglages de l'appareil photo, la matinée est consacrée à la prise de vue autour des bâtiments du monastère. Après le repas de midi au restaurant, nous partons en balade sur le sentier des merveilles photographier les falaises de grès et autres éléments naturels. En cas de mauvais temps, nous restons en salle pour étudier les principes du traitement des fichiers RAW avec Photoshop Lightroom. Après la sortie, en fin de journée, nous avons un moment pour prendre possession des chambres.

Après le repas du soir en salle de restaurant, une séance de photo crépusculaire facultative est proposée sur les terrasses au-dessus de la plaine. Un trépied et des vêtements chauds adaptés à la saison sont recommandés.

DONNEE TECHNIQUE : 4km et 100m de dénivelé positive.

Jour 2 :

Les plus courageux sont en action dès 5 heures pour photographier le lever du soleil sur la plaine d'Alsace. Après le petit déjeuner et la libération des chambres, nous partons pour une randonnée à la journée avec le château du Landsberg comme point à atteindre. Le repas de midi est tiré du sac. Comme la veille, la sortie est adaptée à la météo. Retour au monastère et débriefing. Dispersion du groupe vers 16h30.

Nuit supplémentaire en option.

DONNEE TECHNIQUE : 8km et 350m de dénivelé. Boucle.

Option

Voici les **options** que nous vous proposons :

- **location** d'appareil photo
- arrivée la veille (vendredi soir)
- nuitée supplémentaire le dimanche soir
- Accueil des conjoints et enfants possible
- Transfert depuis la gare d'Obernai

Tarifs

Tarifs valables du 15/03/2014 au 01/12/2014

Individuel : 245€ par personne.

Tarif réduit : 235€ par personne.

Tarif réduit accordé :

- aux étudiants
- aux enfants de moins de 13 ans accompagnés de leur parents (ou tuteur légal)
- aux séjours en semaine selon disponibilité et saisonnalité (groupe, demande sur mesure, etc)
- pour toutes inscriptions à plus de 90 jours de la date de départ.

Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif devra impérativement nous être présenté avant le départ. Si vous ne présentez pas le justificatif, la différence est alors due.

Prix des options par personne du 15/03/2014 au 01/12/2014

Demi-pension supplémentaire chambre double ou twin	75€
Supplément chambre single /nuit/pers	45€

Transfert depuis la gare d'Obernai	Sur demande
Location d'appareil photo pour la durée du séjour	
Location d'appareil photo compact	50€
Location d'appareil photo réflex	180€

Date

Séjour assuré avec un minimum de 5 inscrits. Maximum 12 participants.

Date de départ 2014 : 5 au 6 juillet 2014

Date **sur mesure** pour les **groupes** à partir de 6 personnes. Privatisation possible en supplément :

Supplément pour privatisation				
6 personnes	7 personnes	8 personnes	9 personnes	10 personnes
60€ / pers	50€ / pers	35 € / pers	offert	offert

Réservation et règlement

Prestation assurée à partir de cinq personnes minimum inscrites.

Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. S'il y a encore de la disponibilité, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, voir les autres dates.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (30%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous vous confirmons vos réservations. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faites nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler un mois avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive ou la totalité des sommes sont alors dues.

A la réservation : 30%

Un mois avant le départ : le solde sans appel de notre part.

Mode de paiement : chèque, virement, espèces.

Attention : toutes les boissons restent à la charge du client et devront être commandées sur place et payées directement et immédiatement au restaurateur. Vous ne pouvez pas emporter vos propres boissons sauf pour le temps des randonnées ou le temps de travail en salle.

SECURITE / SECOURS

Nous tenons à vous informer que la couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, elle peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être emmenée à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

EQUIPEMENT SPECIFIQUE

Liste indicative et non exhaustive. Il vous appartient de la compléter.

Pour la photo :

- Appareil photo avec des modes débrayables « Manuels » recommandé
- Les accessoires en votre possession : trépied, flash, déclencheur souple, différents objectifs, filtres...
- Sac photo
- les modes d'emploi pour les questions ardues
- Si possible, un ordinateur portable avec vos logiciels photo installés
- Lecteur de carte mémoire ou câble de raccordement à l'ordinateur
- Batterie et chargeur de batterie
- Une lampe frontale peut être utile pour les prises nocturnes

Pour la rando :

- Sac à dos léger
- Camel back ou gourde,
- Boissons et barres de céréales
- Vêtement adaptés à la pratique de la randonnée, à la saison et aux conditions météo du moment
- Chaussures "tout terrain" adaptés à la pratique de la randonnée légère
- Nécessaire de soins (pansement, petite compresse, compeed, et tout ce que vous jugerez utile ou qui est personnel)

DIFFICULTE

Pour la technique photo, le moniteur adapte son discours au niveau technique et à la demande des participants.

Les randonnées empruntent des sentiers de forêts sans difficulté, mais avec quelques passages de grosses pierres irrégulières où poser une main aidera à faire le pas. La distance parcourue sur une journée est de maximum 8 km avec 350m de dénivelé.

L'escalade de blocs rocheux n'est pas nécessaire au suivi de la formation. Toute escalade se fera au risque et péril du grimpeur. MAORN déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réelle du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatés des participants les moins entraînés.

HEBERGEMENT au Mont Sainte Odile

Les chambres sont accessibles dès 15h le jour d'arrivée et jusqu'à 10h le jour du départ.
L'accès aux animaux de compagnie est interdit à l'intérieur du site et dans l'établissement hôtelier.
Compte tenu de la nature du site, le calme, le respect des lieux et des autres "usagers" est indispensable à tout moment. Maorn, les formateurs et moniteurs ainsi que le personnel du Mont Sainte Odile se réservent le droit de vous exclure de la formation dans le cas d'un comportement déviant, irrespectueux ou ne permettant pas la bonne continuation du séjour sans indemnité aucune.

SE RENDRE au Mont Sainte Odile

Le Mont Saint Odile est en Alsace, Bas Rhin. Le monastère est accessible depuis Obernai par la D426 et depuis Barr par la D 854.

Le site est desservi par la ligne de bus 257 du réseau 67 (Conseil Général du Bas-Rhin)

La Gare la plus proche est à Obernai. Si vous arrivez en train n'hésitez pas à nous contacter pour le transfert.

MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPGIF – 06 11 87 60 31 – info@maorn.fr

Assurance Annulation

En tant qu'opérateur de tourisme (IM067110005) Maorn a une obligation d'information. Les participants à l'évènement ou au séjour décrit dans le document présent doivent être assurés en "assistance, rapatriement et interruption de séjour".

Les solutions qui s'offrent à vous :

- Vous disposez déjà d'une telle assurance : il vous suffit de remplir le formulaire joint et de nous transmettre la copie de votre contrat d'assurance.
- Vous n'avez pas d'assurance de ce type :
 - o Vous souscrivez un contrat vous-même puis vous remplissez le formulaire joint et vous nous transmettez la copie de ce contrat d'assurance
 - o Vous souscrivez le contrat proposé par MAORN (Open Evasion – Europ Assistance - Contrat n° 58 626 373) "au coût de 4% du montant globale du devis".

Réservé au résident Français

Contrat Europ Assistance (n° 58 626 373):

- annulation et interruption de voyage*
- assistance rapatriement (monde entier)*
- option bagage incluse automatiquement*

* Selon conditions générales et particulières d'Europ Assistance.

Coût : 4% du prix global du séjour options comprises.

Souscription : nous consulter.

Modification de dates

Toute modification de dates de votre fait entrainera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

Conditions d'annulation

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epgif - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

ANNULATION DE VOTRE FAIT :

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit auprès de MAORN –25, rue de la montagne – 67680 EPGIF, le cachet de la poste faisant foi.

Le client s'engage sur un nombre de participants à la signature du contrat. Ce nombre pourra être modifié par écrit sans frais à la baisse dans une marge maximum de 10 % et dans un délai minimum de 30 jours avant la date du début de la manifestation.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

120 jours avant l'activité	Annulation sans frais (sauf frais de dossier)
entre 120 et 60 jours avant l'activité	10 % de la somme totale
entre 60 et 30 jours avant l'activité	30 % de la somme totale
entre 30 et 15 jours avant l'activité	50 % de la somme totale
entre 15 et 7 jours avant l'activité	75 % de la somme totale
Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable	100 % du prix

ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologique.

MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.

En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées.

ANNULATION / METEO / MANQUE DE NEIGE

Les aléas de la météo ne peuvent être imputés à MAORN. En cas d'absence de neige ou de mauvaises conditions météo (sauf risque pour l'intégrité des personnes) **les sorties sont maintenues.**

Le programme du séjour "AV-ran04 – Photographie et randonnée" est maintenu en toute circonstance, mais les temps de travail en salle et les temps en rando seront modifiés dans leur durée, organisation et parcours en fonction de la météo.

Conditions particulières d'utilisation / location des matériels

UTILISATION

La pratique et l'utilisation du matériel loué se fait sous la responsabilité personnelle du locataire qui s'engage à respecter:

- la réglementation en vigueur relative aux règles de circulation routière ou à la pratique des sentiers forestiers,
- les autres usagers ou la propriété privée, le droit à l'image, etc...

Le loueur quant à lui est assuré au titre de sa responsabilité civile du chef de tout incident lié à la défectuosité du matériel loué (MMA police n°115 724 912).

Le port du casque est vivement conseillé en cas de location de cycles.

USURE ET CASSE

Le remplacement des pièces, lié à l'usure normale du matériel loué, est à la charge du loueur. Il en va ainsi de l'usure normale des pneus, des chambres à air, des plaquettes des câbles et des gaines de frein.

Toute détérioration/casse/vol, ou autre, du matériel, quel qu'en soient les circonstances, les causes et les conséquences restera à la charge pleine et entière du locataire.

CAUTION GARANTIE

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epgif - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

Lors de la signature du contrat il sera demandé au locataire le dépôt d'une caution d'un montant variable selon le matériel loué. Le montant de la caution ne sera pas encaissé, et restitué au locataire en cas de remise par ses soins en bon état du matériel loué.

En cas de restitution en mauvais état du matériel loué une estimation sera faite des frais de remise en état et leur montant majoré de 20€ sera prélevé sur le montant de la caution, dont le solde sera restitué au locataire après réparation des biens.

RETRAIT / RETOUR

Le locataire s'engage à restituer le matériel loué aux dates et heures convenues. Tout dépassement du temps de location sera facturé sur la base d'une journée supplémentaire de location.

La mise à disposition, ainsi que la restitution du matériel loué se fait, selon les choix de lieux faits par le locataire et indiqués sur le contrat, exclusivement :

- au siège de la société MAORN, au 25 rue de la Montagne à 67680 Eptfig
- à l'agence MAORN de Strasbourg, au 16 rue d'Austerlitz à 67000 Strasbourg

LIVRAISON

La livraison est possible moyennant un coût supplémentaire prévue à l'avance et accepté par le locataire.

En signant ce contrat de location, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de location.

